

**Procès-verbal / Compte-rendu
de la séance du CONSEIL MUNICIPAL
Lundi 8 avril 2019
A 20h00
en Mairie**

Séance n° 04

Le Maire certifie que :

- La convocation a été affichée le 3 avril 2019
- Le compte-rendu est affiché le 10 avril 2019
- Le nombre des membres en exercice est de : 13

L'an deux mil dix-neuf, lundi huit avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de CHAFFOIS s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Raymond PERRIN, Maire.

En présence de : Raymond PERRIN, Bernard VUITTENEZ, Philippe TRUCHE, Gaëlle GOFFREDO, Nicolas BARBE, Frédéric PREVALET, Estelle TAILLARD, Pascal MINARY, Christiane LACROIX, Christophe PETIT, Joël PERRIN.

Absents : Peggy LONCHAMPT,

Absents excusés : Julien MAIRE donne pouvoir à Nicolas BARBE

Gaëlle GOFFREDO est élue secrétaire de séance.

Ordre du Jour : Séance n° 04-2019

✱ Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 25 mars 2019

1. Présentation et vote du budget primitif 2019 - Eau
2. Présentation et vote du budget primitif 2019 - Bois
3. Présentation et vote du budget primitif 2019 - Caveaux
4. Fixation des taux des taxes locales 2019
5. Présentation et vote du budget primitif 2019 – Commune
6. Opposition à l'encaissement des recettes des ventes de bois par l'Office National des Forêts en lieu et place de la commune
7. Décisions du Maire prises dans le cadre de ses délégations
8. Compte rendu des commissions communales et intercommunales
9. Questions diverses.

Le Président de séance ouvre la séance. Conformément à l'article L 2121-15 du CGCT, le Conseil Municipal nomme Philippe TRUCHE Secrétaire de séance.

Le Maire soumet ensuite le procès-verbal du Conseil Municipal du 25 mars 2019 au vote.

Le compte rendu du 25 mars 2019 est approuvé à l'unanimité.

Arrivée Christophe PETIT 20h08

Séance n°04 – Affaire n°01

Présents : 11 Abstention(s) : 0

Pouvoir : 1 Pour : 12

Suffrages exprimés : 12 Contre : 0

Objet : Présentation et vote du budget primitif 2019 : EAU

Commune de CHAFFOIS

Vu le Code Général des Collectivités territoriales et notamment ses articles L.1612-1 à L.1612-20 et L.2311-1 à L.2343-2 relatifs à l'adoption et l'exécution des budgets communaux ainsi qu'aux finances communales ;

Le Maire expose le projet de budget primitif 2019,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité

- **ACCEPTE** le budget primitif EAU 2019 comme suit :

Budget Eau	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	144 696.34 €	279 305.91 €
Investissement	65 194.68 €	68 106.68 €
TOTAL	209 891.02 €	347 412.59 €

Séance n°04 – Affaire n°02

Présents : 11 Abstention(s) : 0

Pouvoir : 1 Pour : 12

Suffrages exprimés : 12 Contre : 0

Objet : Présentation et vote du budget primitif 2019 : Bois

Vu le Code Général des Collectivités territoriales et notamment ses articles L.1612-1 à L.1612-20 et L.2311-1 à L.2343-2 relatifs à l'adoption et l'exécution des budgets communaux ainsi qu'aux finances communales ;

Le Maire expose le projet de budget primitif 2019,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité

- **ACCEPTE** le budget primitif BOIS 2019 comme suit :

Budget BOIS	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	47 600.00 €	111 149.60 €
Investissement	43 953.80 €	43 953.80 €
TOTAL	91 553.80 €	155 103.40 €

Séance n°04 – Affaire n°03

Présents : 11 Abstention(s) : 0

Pouvoir : 1 Pour : 12

Suffrages exprimés : 12 Contre : 0

Objet : Présentation et vote du budget primitif 2019 : Caveaux

Vu le Code Général des Collectivités territoriales et notamment ses articles L.1612-1 à L.1612-20 et L.2311-1 à L.2343-2 relatifs à l'adoption et l'exécution des budgets communaux ainsi qu'aux finances communales ;

Le Maire expose le projet de budget primitif 2019,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **ACCEPTE** le budget primitif CAVEAUX 2019 comme suit :

Budget Caveaux	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	€	€
Investissement	6 771.00 €	6 771.00 €
TOTAL	6 771.00 €	6 771.00 €

Séance n°04 – Affaire n°04

Présents : 11 Abstention(s) : 0

Pouvoir : 1 Pour : 12

Suffrages exprimés : 12 Contre : 0

Objet : Fixation des taux des taxes locales 2019

Le Maire rappelle que conformément à l'article 1636 B sexies, le Conseil Municipal vote chaque année les taux des taxes foncières (bâti et non bâti), de la taxe d'habitation et de la cotisation foncière des entreprises.

Pour la fixation des taux, le Conseil Municipal a trois possibilités :

1. soit faire une variation proportionnelle des taux ;
2. soit faire une variation différenciée des taux ;
3. soit maintenir les taux.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité

- **ACCEPTE** de maintenir les taux identiques à 2018

Taxes	Bases 2018	Taux 2019	Produits	Imputations
Taxe d'habitation	946 700 €	14.16 %	134 053 €	Compte 73111
Taxe foncière bâti	667 300 €	12.48 %	83 279 €	Compte 73111
Taxe foncière non bâti	72 300 €	14.43 %	10 433 €	Compte 73111

Séance n°04 – Affaire n°05

Présents : 11 Abstention(s) : 0

Pouvoir : 1 Pour : 12

Suffrages exprimés : 12 Contre : 0

Objet : Présentation et vote du budget primitif 2019 : Commune

Vu le Code Général des Collectivités territoriales et notamment ses articles L.1612-1 à L.1612-20 et L.2311-1 à L.2343-2 relatifs à l'adoption et l'exécution des budgets communaux ainsi qu'aux finances communales ;

Le Maire expose le projet de budget primitif 2019,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité

- **ACCEPTE** le budget primitif COMMUNE 2019 comme suit :

Budget Commune	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	641 779.80 €	680 938.20 €
Investissement	171 732.99 €	171 732.99 €
TOTAL	813 512.79 €	852 671.19 €

Séance n°04 – Affaire n°06

Présents : 11 Abstention(s) : 0

Pouvoir : 1 Pour : 12

Suffrages exprimés : 12 Contre : 0

Objet : Opposition à l'encaissement des recettes des ventes de bois par l'ONF en lieu et place de la commune

Le Maire expose :

VU l'Article 6.1 du Contrat d'Objectifs et de Performance, entre l'Etat, la Fédération nationale des communes Forestières et l'Office National des Forêts (ONF), pour la période 2016-2020 ;

CONSIDÉRANT le non-respect de ce Contrat d'Objectifs et de Performance sur le maintien des effectifs et le maillage territorial ;

CONSIDÉRANT l'opposition des représentants des communes forestières à l'encaissement des recettes des ventes de bois par l'Office National des Forêts en lieu et place des collectivités exprimée par le Conseil d'Administration de la Fédération nationale des communes forestières le 13 décembre 2017, réitérée lors du Conseil d'Administration de la Fédération nationale des communes forestières le 11 décembre 2018 ;

CONSIDÉRANT le budget 2019 de l'ONF qui intègre cette mesure au 1^{er} juillet 2019, contre lequel les représentants des Communes forestières ont voté lors du Conseil d'Administration de l'ONF du 29 novembre 2018 ;

CONSIDÉRANT les conséquences pour l'activité des trésoreries susceptibles à terme de remettre en cause le maillage territorial de la DGFIP et le maintien des services des publics ;

CONSIDÉRANT l'impact négatif sur la trésorerie de la commune que générerait le décalage d'encaissement de ses recettes de bois pendant plusieurs mois ;

CONSIDÉRANT que la libre administration des communes est bafouée

Le Maire entendu, le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :

- DÉCIDE de refuser l'encaissement des recettes des ventes de bois par l'ONF en lieu et place des services de la DGFIP
- DÉCIDE d'examiner une baisse des ventes de bois et des travaux forestiers dans le budget communal 2019 et d'examiner toute action supplémentaire qu'il conviendrait de conduire jusqu'à l'abandon de ce projet
- AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à cette décision

Décisions du Maire prises dans le cadre de ses délégations

- **D 04/2019** : Déclaration d'intention d'aliéner – Propriétés cadastrées
AA 140p - Rue de Sombacour
AA 141 – En Basson
AA 142 – 25 Rue de Sombacour
AA 143 – En Basson
- **D 05/2019** : Déclaration d'intention d'aliéner – Propriétés cadastrées
AA 140p - Rue de Sombacour
AA 141 – En Basson
AA 142 – 25 Rue de Sombacour
AA 143 – En Basson
Copropropriété en cours : AA 140p - Rue de Sombacour
Terrain à bâtir
- **D 06/2019** : Déclaration d'intention d'aliéner – Propriétés cadastrées
AA 140p - Rue de Sombacour

AA 141 – En Basson
AA 142 – 25 Rue de Sombacour
AA 143 – En Basson

Compte rendu des commissions communales et intercommunales

Suite à la Commission Développement Durable de la CCGP M. Philippe Truche présente et distribue des fiches actions concernant la sensibilisation de la préservation de la ressource en eau. Une étude est en cours pour la création de voies douces sur le périmètre de la Communauté de Communes du Grand Pontarlier.

Questions diverses :

- M. VUITTENEZ informe le Conseil Municipal que la vente de bois concernant la parcelle n°19 prévue au mois d'avril sera reportée en automne.
- M. le Maire informe le Conseil Municipal qu'une réunion avec la société Intervent aura lieu le mercredi 17 avril à 14h en mairie. Le dossier de demande d'autorisation du projet éolien sera présenté aux Conseillers municipaux présents.
- M. PETIT questionne M. le Maire concernant sa demande d'installation d'un rétrécissement de voie au niveau de l'entrée du village Grande Rue afin de mieux sensibiliser et d'avertir le sens interdit. Ce point avait été évoqué lors du conseil municipal du 11 février.
M. Le Maire répond que cette installation est souhaitée et sera étudiée.
- M. BARBE signale le désordre, et les nombreux affichages sauvages en bord de route de la D72 ET sur la parcelle ZP 17 appartenant à M. Michel FAIVRE de Bief-du-Fourg. Tous ces panneaux occasionnent un ralentissement des voitures et cela peut être dangereux.
M. le Maire répond qu'il a averti le STA de Pontarlier pour tous ces panneaux installés en bord de route. Et qu'un courrier va être fait à M. FAIVRE.
- M. BARBE demande si la demande au service Urbanisme de la CCGP concernant la modification du règlement du PLU de Chaffois a été faite. M. le Maire répond qu'un courrier est préparé et va être envoyé.

La séance est levée à 21h40

Le Maire
Raymond PERRIN

La Secrétaire de séance
Gaëlle GOFFREDO